



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Direction générale de l'offre de soins

Sylvie ESCALON
Cheffe de projet « maladies rares »
Tél. 01 40 56 47 52
sylvie.escalon@sante.gouv.fr
D-19-016481

Paris, le 26 juin 2019

La Directrice générale de l'offre de soins

A

Monsieur le Professeur Jérôme BERTHERAT
Coordonnateur Filière FIRENDO

APHP – Hôpital Cochin
24, rue du Faubourg Saint Jacques
75014 PARIS

Objet : Labellisation des Filières de Santé Maladies Rares (FSMR)

J'ai le plaisir de vous informer que la filière de santé maladies rares FIRENDO, placée sous votre responsabilité et ayant pour établissement d'accueil l'hôpital Cochin, est labellisée pour la période 2019-2022.

Vous êtes donc autorisé à utiliser dans vos communications le logo ci-dessous accolé au nom de votre filière, transmis en pièce jointe sous sa version vectorisée.



Toute modification relative à cette labellisation d'ici 2022 requerra un avis du Comité de suivi de la labellisation conformément à la note d'information interministérielle du 19 septembre 2018 : http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/10/cir_44024.pdf

La Mission Maladies Rares de la DGOS est à votre disposition pour toute information complémentaire concernant cette labellisation, et saluant votre engagement, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma sincère considération.

La Directrice Générale de l'Offre de Soins

Cécile COURREGES



Copie :

- Directeur établissement
- DG ARS